

ENTENTE FÉDÉRALE-PROVINCIALE-TERRITORIALE

sur le développement de la petite enfance

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX du *Rapport sur les activités et dépenses du gouvernement du Canada pour 2000-2001*

Introduction

En septembre 2000, le gouvernement du Canada, et ses partenaires provinciaux et territoriaux*, ont annoncé la conclusion de l'Entente sur le développement de la petite enfance en vue de favoriser le bien-être des jeunes enfants du Canada.

Dans le cadre de cette entente, le gouvernement du Canada fournit 2,2 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2001-2002, afin d'aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à améliorer et accroître leurs programmes et services de développement de la petite enfance dans les quatre secteurs suivants :

- santé durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance
- soutien aux parents et aux familles
- développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants, et
- soutien des communautés

Pour aider les Canadiens et les Canadiennes à suivre les progrès réalisés, les gouvernements présenteront régulièrement des rapports sur leurs investissements dans les programmes et services. À compter de cet automne, chaque gouvernement participant présentera un rapport sur ses dépenses et activités en cours dans le secteur du développement de la petite enfance, rapport qui servira de point de départ au suivi des progrès à venir.

Pour remplir cet engagement, le gouvernement du Canada a publié le rapport intitulé *Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance : rapport sur les activités et dépenses du gouvernement du Canada pour 2000-2001*. Le présent document donne un bref aperçu de ce rapport.

* Le gouvernement du Québec partage les mêmes préoccupations que les autres provinces et territoires au sujet du développement de la petite enfance, mais il ne participe pas à l'entente fédérale-provinciale-territoriale. Il reçoit sa part du financement offert par le gouvernement du Canada pour le développement de la petite enfance.

Santé pendant la grossesse, à la naissance et pendant la première enfance

Programme canadien de nutrition prénatale Est un vaste programme communautaire qui aide les femmes enceintes dont la santé et le développement de leur bébé sont menacés.	37 666 000 \$
Réduction du risque de mort subite du nourrisson (SMSR) Vise à conscientiser davantage le public et les professionnels au SMSR et à la façon d'en réduire les risques.	40 000 \$
Le syndrome d'alcoolisme foetal et les effets de l'alcool sur le fœtus (SAF/EAF) Vise à prévenir le SAF/EAF, à en réduire les effets et à renforcer l'aide aux enfants, aux familles et aux collectivités touchées.	4 000 000 \$
Programme d'aide postnatale aux parents Fournit des renseignements sur le rôle de parent aux familles de nouveau-nés et assure la liaison et l'aiguillage entre les hôpitaux et les centres de santé communautaire.	100 000 \$
Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales Aide les hôpitaux et les autres organismes de soins de santé à planifier, à mettre en œuvre et à évaluer les programmes et services aux mères et aux nouveau-nés.	15 000 \$
Assurance-emploi : prestations parentales et de maternité Depuis le 31 décembre 2000, verse des prestations de maternité et parentales pendant un an au maximum aux parents admissibles qui ont un enfant ou qui se voient confier un enfant en adoption.	1 194 600 000 \$

Soutien aux parents et aux familles

Y'a personne de parfait Un programme de soutien et d'information des parents à l'intention des parents à risque ayant un enfant de moins de six ans.	140 000 \$
Programme d'action communautaire pour les enfants Financement des groupes communautaires afin d'établir et d'offrir des services qui satisfont les besoins en développement des enfants de moins de six ans qui vivent dans des conditions de risque.	59 500 000 \$
Carnet de santé de l'enfant Un outil qui aide les parents à consigner des renseignements importants sur le développement de leur enfant.	105 000 \$
Secrétariat national à l'alphabétisation - Projets d'alphabétisation familiale Financement de projets en vue d'aider les parents à améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture, et à faire la lecture à leurs enfants.	3 416 000 \$

Développement de la petite enfance, l'apprentissage et les soins aux enfants

Déduction pour frais de garde d'enfants Déduction fiscale pour aider à payer une partie des frais de garde d'enfants admissibles.	424 000 000 \$
Prestation fiscale canadienne pour enfants - Supplément Aide aux parents à revenu faible et moyen qui gardent un enfant en bas âge à la maison.	284 200 000 \$
Centres de ressources pour les familles des militaires Offrir un éventail de services afin de favoriser la santé et le bien-être des familles de militaires canadiens.	4 000 000 \$

Soutien des communautés

Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime

Aide à fournir aux Canadiens les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires pour faire avancer les initiatives de prévention du crime dans leurs collectivités.

1 370 000 \$

Services aux enfants des Premières nations et d'autres groupes autochtones, et à leurs familles

Programmes de garde d'enfants - Ontario et Alberta

Ententes qui visent à assurer des services de soins aux enfants dans les réserves comparables à ceux offerts aux habitants de la province en général.

15 806 000 \$

Aide préscolaire aux Autochtones du Nouveau-Brunswick

Aide à maintenir la cohésion familiale, aide les enfants éprouvant des difficultés physiques, affectives, sociales ou d'apprentissage, et protège les enfants contre les dangers présents dans leur environnement.

1 804 000 \$

Éducation préscolaire (pré-maternelle et maternelle)

Aide aux services d'éducation destinés aux enfants Indiens inscrits et inuits de quatre et cinq ans.

65 000 000 \$

Réinvestissement de la prestation nationale pour enfants chez les Premières nations

Les économies réalisées grâce aux augmentations de la Prestation fiscale canadienne pour enfants du gouvernement fédéral sont « réinvesties » par les Premières nations dans des programmes et services communautaires à l'intention des familles à faible revenu avec enfants.

23 700 000 \$

Initiative en matière de garde d'enfants chez les Premières nations et les Inuits

Fournir aux collectivités des Premières nations et des Inuits un plus grand accès à des services de garde d'enfants abordables et de qualité.

41 000 000 \$

Grandir ensemble

Aider les collectivités des Premières nations et inuites à élaborer des approches communautaires concernant les programmes de santé.

20 000 000 \$

Programme d'aide préscolaire aux Premières nations

Programme d'intervention précoce pour les jeunes enfants des Premières nations dans les réserves (de la naissance à six ans) et leurs familles visant à satisfaire leurs besoins affectifs, sociaux, de santé, nutritifs et psychologiques afin de les préparer pour la transition vers l'école.

24 250 000 \$

Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques

Programme d'intervention précoce pour les enfants des Premières nations, inuits et métis et leurs familles habitant dans des centres urbains et des grandes collectivités nordiques, afin de préparer les jeunes enfants autochtones à aller à l'école en répondant à leurs besoins spirituels, affectifs, intellectuels et physiques.

22 500 000 \$

Recherche et information

Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Étude à long terme qui suit le développement des enfants canadiens, jusqu'à l'âge adulte.

Initiative Comprendre la petite enfance

Initiative de recherche qui vise à augmenter les connaissances d'une collectivité sur le développement des jeunes enfants et la meilleure façon de satisfaire leurs besoins.

}

7 742 000 \$

Recherche et information (suite)

Programme de partenariats en développement social Aider les projets de recherche et de développement afin d'élargir les connaissances au niveau national dans les domaines de la petite enfance, de l'apprentissage et des soins (anciennement programme Visions de la garde d'enfants).	5 224 000 \$
Services d'adoption internationale Offrir des services de coordination et de consultation aux gouvernements provinciaux et territoriaux concernant l'adoption internationale.	500 000 \$
Centres d'excellence pour le bien-être des enfants Recueillir les connaissances approfondies sur les grands enjeux en matière de santé des enfants et les diffuser aux personnes ou groupes qui en ont le plus besoin.	525 000 \$
Centre national d'information sur la violence dans la famille Un centre de documentation national pour tous les Canadiens et les Canadiennes qui cherchent des renseignements sur la violence familiale, ainsi que les nouvelles ressources utilisées pour lutter contre celle-ci.	886 000 \$
Surveillance de la santé infantile Programmes de surveillance à l'appui de la santé reproductive et infantile, y compris les programmes de santé périnatale; les blessures, l'abus et la négligence; les maladies infectieuses et chroniques; et l'immunisation.	4 904 000 \$
Étiquettes d'information et d'avertissement sur la santé, et site Web <Infotobacco.com> Sensibilisation accrue du public aux dangers du tabagisme pendant la grossesse, et effets de la fumée de tabac sur les nouveau-nés.	360 000 \$
Fonds pour la santé de la population Aider les initiatives qui favorisent une action concertée des organismes bénévoles, des fournisseurs de services, des gouvernements et du secteur privé, afin d'améliorer la santé de la population.	2 337 000 \$
Fonds pour l'adaptation des services de santé Aider la prise de décisions fondées sur les faits dans la réforme des soins de santé, principalement en appuyant des projets pilotes et d'évaluation qui explorent des approches innovatrices concernant la prestation des soins de santé.	3 774 000 \$

** Il convient de noter que tous les chiffres sont des estimations. Dans certains cas, les estimations comprennent les dépenses faites pour des enfants plus âgés, lorsqu'il a été impossible d'isoler la proportion des fonds consacrée aux enfants de moins de six ans. Des explications et des descriptions détaillées sont fournies dans le texte intégral du rapport.*

Renseignements

On peut obtenir le document intitulé *Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance : rapport sur les activités et dépenses du gouvernement du Canada pour 2000-2001* sur le site Web suivant :

<http://unionsociale.gc.ca>, ou en appelant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).

On peut également trouver de plus amples renseignements sur plusieurs des initiatives énumérées dans ce rapport, ainsi que sur d'autres services du gouvernement du Canada destinés aux enfants et à leurs familles dans le document intitulé *Services pour enfants : Guide des services du gouvernement du Canada pour les enfants et leurs familles*, à l'adresse Internet suivante : www.cio-bic.gc.ca/children-enfants, ou en appelant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), télécopieur/ATME : 1 800 465-7735.